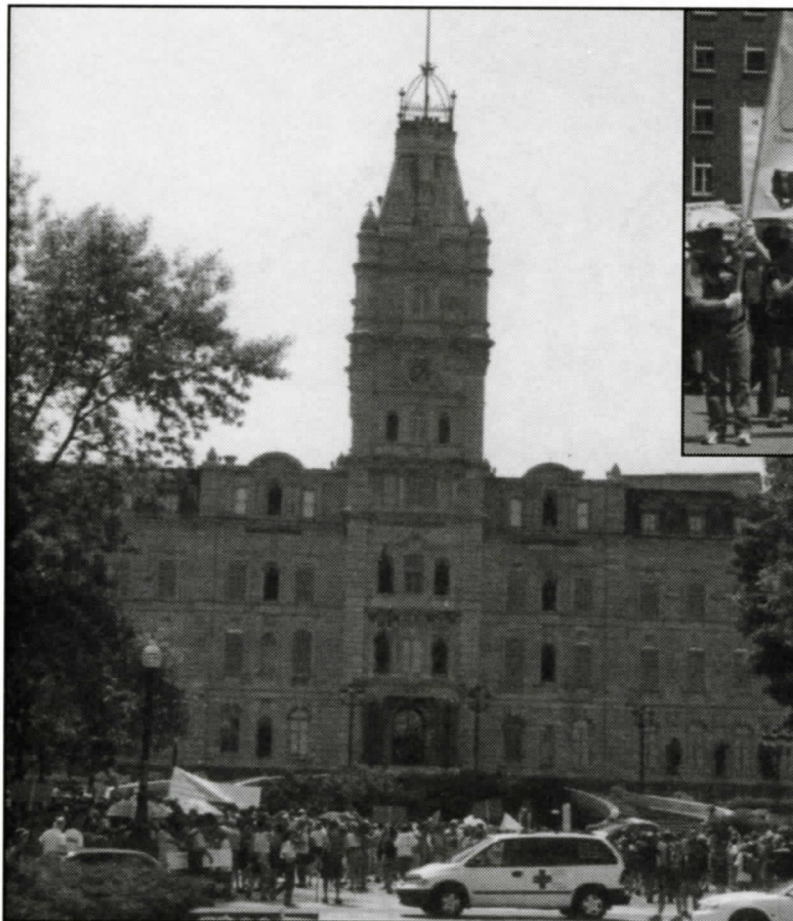


VOIR DIRE

NUMÉRO 108
JUILLET - AOÛT 2001
L'EXEMPLAIRE 5^S



Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec



Manifestation à Québec

Le 15 juin dernier,
650 personnes vivant avec
une surdité marchaient
devant le Parlement

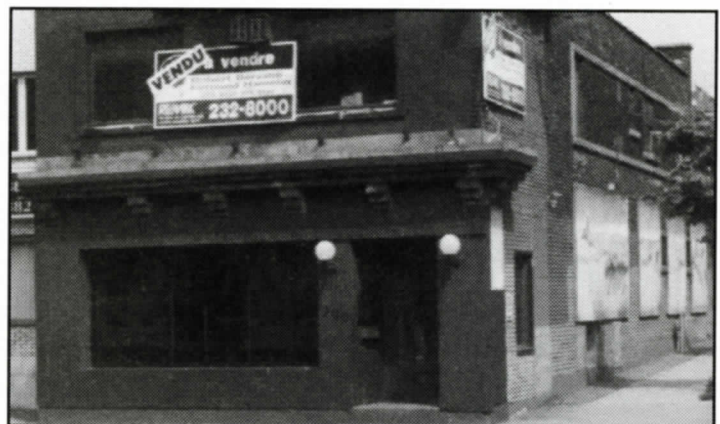
Pages 12 et 13

La Maison des Sourds

Un rêve
devenu réalité !

15 juin 2001

Page 17



BONNES VACANCES !



**Soyons prudent partout et
en tout temps !**



*Pendant vos vacances,
nous préparons de nouvelles
émissions sous-titrées pour vous.*



SOUS-TITRAGE PLUS INC.
« On a les mots pour le lire »

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2
Téléphone : (514) 521-4460 / Télécopieur : (514) 521-3985

ÉQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur LeBlanc**
éditeur et rédacteur en chef
- **Jeanne d'Arc Paradis**
assistante à la rédaction,
abonnement et comptabilité
- **Guylaine Boucher**
trésorière
- **Monique Therrien**
correctrice
- **Claude Drouin**
typographe-infographe-concepteur
- **Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette**
Claude Drouin : photographes

COLLABORATEURS :

- | | |
|-------------------|----------------------|
| Gilles Read | Yvon Mantha |
| Jacinthe Auger | Jacques Vadeboncoeur |
| Gilles Boucher | Louis-Félix Bergeron |
| Françoise Boucher | Guy Fredette |
| Guylaine Boucher | |

COMPOSITION : Publications Voir Dire

IMPRESSION : Imprimerie Miro inc.

ABONNEMENT : Canada : 25 \$ annuel
Étranger : 30 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
No d'enregistrement : 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :

VOIR DIRE
200, boulevard Crémazie Est
Montréal, Qc H2P 1E3
Téléphone : (514) 279-4181
Télécopie : (514) 279-5373

Sommaire

Editorial : Le droit de choisir son interprète et la justice	4
Ligne des commentaires du SRB	5
CUM : informations	5
L'AQIFLV, toute une équipe	5
VOIR DIRE S'défoule	6
Un petit coin pour nos recettes	6
Le conseil immobilier	6
Visite des Mosaïcultures	7
Une retraite bien méritée pour Éline et Tom Boroday	8 et 9
Quelques mots de l'ASUQ	9
Nouvelles du 3e Âge-Sourd	10
Vingt-sixième assemblée générale annuelle du CQDA	11
Manifestation devant le Parlement de Québec	12 et 13
Nouvelles de l'Étape - La Bourgade	14
Nouvelles de l'Association des Sourds de Lanaudière	15
14e Congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds	16
Avec la dernière assemblée générale du CCSMM...	16
La Maison des Sourds	17
Centre Notre-Dame de Fatima	18
Fête de Micheline Larouche	18 et 19
Des nouvelles du Centre Alpha-Sourd	19
Nouvelles de l'Âge d'or du CLSM	19
Bazar : Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)	20
Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)	21
Naissances, mariages et décès	22
Chasse et pêche	23

Page couverture

Photos : Claude DROUIN

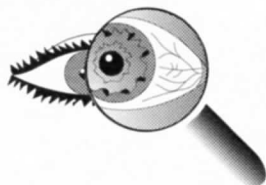
Photo du haut à gauche : Le Parlement de Québec

Photo du haut à droite : Le départ des marcheurs du parc des Amériques françaises vers le Parlement.

Photo du bas : Nous remarquons sur la photo la façade de la Maison des Sourds, sise au 200 boulevard Crémazie Est à Montréal. L'inauguration officielle aura lieu samedi le 1er septembre 2001.

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 109 - 17 août 2001; n° 110 - 26 octobre 2001; n° 111 - 21 décembre 2001



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger
Naturopathe • Iridologue (avec photo)
Bilan vital • Irrigation colonique
Bougie Aurys • Info-santé naturelle

2, rue des Cyprès
Sainte-Anne-des-Plaines, Qc J0N 1H0
(450) 478-1053 ATS*

1455, rue Lorraine
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants.



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000 succursale « M »
Montréal (Québec) H1V 3R2

www.surdite.org/assq

Ghysline Fiset, présidente

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511



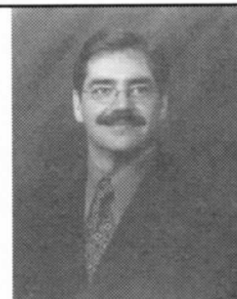
Église Le Rocher

Assemblée Chrétienne

Samedi à 19 h 30 • Réunion régulière (traduction LSQ)

Léopold Thériault, pasteur • www.rocherdusalut.org

25, rue Lakeview, Saint-Bruno, Qc • Info.: (450) 461-2302 Voix et ATS



Le droit de choisir son interprète et la justice



Jules DESROSIERS

On a parlé des difficultés liées à l'interprétariat en milieu scolaire dans l'édition de janvier-février (*Interprétation et l'intégration scolaire*). On doit maintenant aborder une problématique tout à fait différente, soit celle de l'interprétariat dans le cadre judiciaire. C'est un sujet inquiétant qui mérite réflexion et qui soulève la question suivante : la personne sourde a-t-elle le droit d'obtenir les services de l'interprète

de son choix pour son audience ?

À titre d'exemple, laissez-moi vous raconter le cas troublant d'un Sourd qui a décidé de porter plainte contre son employeur, un organisme sans but lucratif, après avoir été congédié à la faveur d'une personne entendante. L'employé sourd croit qu'il est victime de discrimination et s'adresse à la *Commission des droits de la personne* (CDP). Comme cette démarche ne donne pas de résultat, il doit passer à l'étape suivante : l'audience.

Le demandeur veut utiliser les services d'un interprète de son choix, mais le défendeur s'y oppose, prétextant que l'interprète choisi par le demandeur agira comme complice et protecteur de ce dernier. Le demandeur expose les arguments qui motivent son choix, mais en vain. Le défendeur propose même d'emmener son propre interprète, ce que le demandeur refuse à son tour, pour les mêmes raisons. Voyant que les négociations au sujet du choix de l'interprète échouent, l'arbitre de la CDP propose d'embaucher un interprète d'une agence. Les deux parties n'ont d'autre choix que d'accepter la proposition de l'arbitre, mais le demandeur s'inquiète de la qualité de l'interprète qu'on lui fournira car, en tant que personne sourde, il sait bien que les interprètes n'ont pas tous la même compétence, sans parler de la question de compatibilité.

Un peu avant l'audience, le demandeur rencontre donc l'interprète embauché par la CDP pour évaluer sa capacité. L'interprète semble bien se débrouiller, mais le demandeur ne peut pas évaluer adéquatement sa compétence à bien saisir les signes et à exprimer ses idées puisqu'il n'entend pas. Pendant l'audience, un témoin qui connaît bien le demandeur pour avoir travaillé avec lui pendant plusieurs mois, et qui est venu l'appuyer, se rend compte que l'interprète ne traduit pas tout, qu'il omet certains mots ou donne un sens erroné à certains signes du demandeur. Il l'avertit alors du fait que l'interprète ne fait pas son travail correctement.

Voyant cela, le demandeur demande à l'arbitre de suspendre les procédures, car il ne peut pas se fier au travail de l'interprète. L'arbitre prend alors un air exaspéré et menace le demandeur de fermer le dossier si celui-ci se plaint encore. On sait qu'avant l'audience, il y a eu un débat sur le choix de l'interprète et que l'arbitre a tranché la question en embauchant lui-même un interprète. Le demandeur doit donc « avaler » cette décision et poursuivre l'audience avec l'interprète qu'on lui a imposé.

L'audience prend fin et, trois mois plus tard, le demandeur reçoit une copie du jugement final. On y dit que la plainte du demandeur n'était pas fondée et qu'il n'a pas prouvé qu'il avait été victime de discrimination lors de son congédiement. En relisant le jugement, le demandeur a constaté que certaines parties de son témoignage avaient été mal traduites par l'interprète.

Lorsqu'il a signalé le fait à la CDP, on lui a dit que le dossier était fermé et que s'il voulait entreprendre des procédures judiciaires, ce serait à ses propres frais. Il a donc dû se résoudre à abandonner la poursuite, faute d'argent.

Une situation comme celle-là est injuste et cause un préjudice à la personne sourde. Est-ce qu'un arbitre a le droit de refuser à une personne sourde d'embaucher l'interprète de son choix pour une audience ? Pourquoi l'arbitre ne peut-il pas défendre le droit de la personne sourde de bénéficier des services de l'interprète de son choix dans sa poursuite contre son employeur ? Dans un tel cas, le Sourd peut perdre sa cause si les signes qu'il produit ne sont pas traduits correctement. Il peut même passer pour avoir des troubles de comportement si ses propos apparaissent incohérents. Aussi, l'employeur peut manipuler l'arbitre en prétextant que l'interprète agit comme protecteur pour la personne sourde. Et l'arbitre n'a pas la compétence nécessaire pour évaluer la qualité de l'interprétation.

Cependant, on peut proposer certaines solutions. D'abord, tous les juges et arbitres devraient savoir que les interprètes ne sont pas tous de compétence égale. Ils ne peuvent donc pas imposer un interprète à une personne sourde et ne peuvent pas non plus s'entendre avec le défendeur entendant pour le choix de l'interprète. Un organisme comme le CQDA pourrait être mandaté afin d'informer et de conseiller les juges dans ce domaine. Deuxièmement, le Sourd devrait avoir le droit de choisir lui-même son interprète, en tenant compte de ses compétences, mais aussi de sa « compatibilité ». Il est évident que le premier interprète venu n'est pas nécessairement la personne appropriée pour le procès. Il lui faut prendre le temps de bien connaître la personne sourde pour laquelle il va interpréter. Il lui faut s'habituer à sa façon personnelle de signer.

Troisièmement, un interprète devrait avoir le droit de refuser de travailler avec une personne sourde qui l'a choisi. Dans le cas où la personne sourde ne connaît pas l'interprète, elle devrait avoir le droit de se renseigner sur cet interprète avant le procès, afin de déterminer si cette personne a la compétence voulue et la capacité de travailler avec elle.

Malheureusement, dans d'autres cas, certaines situations se sont déjà produites où une agence d'interprètes a refusé d'envoyer l'interprète demandé par la personne sourde sous prétexte qu'il n'était pas disponible, qu'il avait un engagement au même moment. C'était faux. L'agence voulait simplement s'assurer des services de cet interprète très compétent pour un autre contrat. Comme la personne sourde était très surprise puisqu'elle s'était déjà entendue avec l'interprète, elle en a fait part à l'agence. Cette dernière n'a pas apprécié et a reproché à l'interprète de s'être entendue avec le consommateur. On lui a même dit de se mêler de ses affaires, que c'était le rôle de l'agence de déléguer les interprètes. Un tel cas illustre bien que le Sourd ne peut pas avoir ce qu'il veut. Parfois, c'est l'agence qui décide à sa place. Au contraire, le Sourd devrait avoir le privilège de choisir son interprète lui-même et l'agence ne devrait pas avoir le pouvoir de lui refuser cet interprète pour le réserver pour d'autres tâches.

L'interprète est important pour les Sourds en ce qui a trait à l'accès à l'information et la possibilité d'échanger avec les entendants. Si on prive la personne sourde de choisir l'interprète avec lequel il veut travailler, on peut réduire ses chances de gagner sa vie et de défendre ses droits. Est-ce que c'est juste ? ■

Ligne des commentaires du SRB



Par Jeanne d'Arc PARADIS

Dimanche le 3 juin 2001 vers 9 h 30, désirant faire un appel avec l'aide du SRB, je fus surprise de constater qu'il n'y avait aucun service. Désirant savoir pendant combien de temps le service était interrompu, j'ai continué à attendre et à signaler le numéro du SRB. À 10 h 15, on m'a enfin répondu...d'Ottawa. Pourquoi ! Je vous l'explique.

TOUT LE SERVICE RELAIS BELL AU QUÉBEC ÉTAIT EN PANNE, et c'est Ottawa qui avait pris la relève La téléphoniste d'Ottawa, numéro 6278 fût très courtoise et professionnelle, même son français était impeccable. Elle m'a expliqué qu'à Ottawa, ils étaient seulement 5 téléphonistes et qu'ils avaient de la difficulté à suffire à la tâche...Je les comprends, le SRB au Québec est très utilisé. Une panne de 45 minutes, c'est beaucoup quand même. Je n'ai pas oublié de féliciter le ou la téléphoniste numéro 6278, car travailler sous pression comme cela, ce n'est pas tout le monde qui est capable de résister et de faire face à de telles situations. J'ignore la cause de la panne, mais j'espère qu'à l'avenir, les pannes seront de plus courtes durées...advenant une urgence, on doit signaler tout simplement le 911. Ne l'oubliez pas ! ■

CUM : informations

La Communauté Urbaine de Montréal

Une plage près de chez-vous...
le saviez-vous ?

C'est la plage au
parc-nature du
Cap-Saint-Jacques



Située au 21115 boulevard Gouin Ouest, la splendide plage du parc-nature du Cap-Saint-Jacques est localisée à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, en bordure du lac des deux Montagnes. En plus d'une qualité de l'eau cotée « excellente » depuis plusieurs années, les visiteurs peuvent profiter d'aires de pique-nique et de services de casse-croûte ainsi que d'une aire de volley-ball et de multiples équipements nautiques en location : canots, kayaks et pédalos. À proximité, tout un monde ne demande qu'à être découvert : une forêt aux multiples visages, le vent qui souffle sur le rivage, des tortues à observer, des grands pics à voir et à entendre, un château à visiter. Également, durant tout l'été, avec la complicité des sauveteurs affectés à la surveillance de la plage, des activités divertissantes telles : olympiades de plage, fête familiale et épluchette de blé d'Inde viendront agrémenter la journée des visiteurs.

Les promeneurs auront le plaisir de trouver à l'intérieur du parc une ferme écologique avec des jardins, des animaux et de superbes bâtiments anciens datant du début du siècle. Ce parc immense de 288 hectares comprend de nombreuses haltes pour le pique-nique et est sillonné de 17 kilomètres de sentiers de marche et de 7 kilomètres de pistes de vélo.

Le parc d'accès au secteur de la plage est de 4\$ pour les adultes et de 3\$ pour les aînés et les enfants de 6 à 13 ans, l'accès est gratuit pour les enfants de 5 ans et moins. Un laissez-passer journalier familial (2 adultes et 3 enfants) est offert pour 12\$. Les frais de stationnement sont de 4\$ / véhicule.

Le parc-nature du Cap-Saint-Jacques est facilement accessible en auto (autoroute 40 Ouest, sortie chemin Ste-Marie) et un grand stationnement est situé juste à côté de la plage. L'accès est également possible en autobus via le métro Côte Vertu (# 64) ou Henri-Bourassa (#69), puis prendre le # 68 jusqu'à l'entrée du parc et prévoir une marche de 1 kilomètre jusqu'à la plage. Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez vous présenter au chalet d'accueil au 20099 boul. Gouin Ouest à Pierrefonds ou téléphoner au (514) 280-6871 Bonne visite ! ■



L'AQIFLV, toute une équipe !

Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel

Un signe des interprètes

par Louis-Félix BERGERON
Vice-président et coordonnateur du comité médias

L'été du changement



Bonjour à tous!

Après un printemps mouvementé pour l'AQIFLV, nous connaissons maintenant un tournant dans l'évolution de notre Association.

Désaffiliation de l'AILVC

Nous vous avons déjà parlé de notre sondage mené à l'automne dernier auprès des interprètes du Québec. Suite à ce sondage, les membres de l'AQIFLV présents à l'assemblée générale tenue le 25 novembre 2000 ont adopté une proposition demandant à l'Association des interprètes en langage visuel du Canada (AILVC) de baisser le coût de l'adhésion jumelée à moins de 100\$. Rappelons que celle-ci coûtait 285\$ dont 225\$ allaient à l'AILVC et 60\$ à l'AQIFLV. Devant l'impossibilité de concilier les besoins de l'AQIFLV et l'AILVC dans ce problème, les deux associations sont arrivées à une proposition conjointe, lors de l'assemblée générale de l'AILVC des 9 et 10 juin 2001, stipulant que l'AQIFLV ne serait plus affilié à l'AILVC. De plus, cette proposition décharge l'AILVC de l'obligation d'offrir les services de traduction et d'interprétation anglais-français, étant donné le coût énorme de ces responsabilités pour le petit nombre de membres en bénéficiant. La désaffiliation, issue d'une volonté commune et d'une bonne entente entre les deux associations, permettra donc à celles-ci de régler leurs problèmes financiers.

Puisque l'AQIFLV n'est plus affilié à l'AILVC, les coûts d'adhésion ont donc été modifiés pour l'année 2001-2002. Ainsi, la cotisation des membres actifs (les membres travaillant en interprétation) passe de 285\$ à 80\$! La cotisation des membres de soutien (les membres ne travaillant pas en interprétation mais appuyant le travail de l'AQIFLV) passe de 75\$ à 60\$. Les membres étudiants et les membres associés (les organismes appuyant l'AQIFLV) gardent le même coût de 50\$.

Les nombreuses autres ententes découlant de la désaffiliation seront expliquées dans notre prochain numéro du *Lien* cet automne.

La balle est dans notre camp

Ce tournant capital dans notre développement nous amène à nous restructurer en profondeur. En effet, auparavant, nos problèmes de membership pouvaient être attribués en partie à un coût d'adhésion trop élevé par rapport aux moyens des interprètes. Mais comme ce coût vient d'être grandement diminué, nous devons maintenant nous préparer à rejoindre l'ensemble des interprètes du Québec pour les mobiliser et leur faire voir les avantages de participer aux activités et à la vie de l'AQIFLV. Notre vie associative ne dépend plus que de nous-même et la balle est maintenant dans notre camp pour donner à l'AQIFLV la place qui lui revient au sein de l'ensemble des interprètes et de la communauté sourde.

Un plan d'action

Ainsi, cet été, nous préparons une rentrée spectaculaire qui fera date dans l'histoire de l'AQIFLV et du monde de l'interprétation au Québec. Gonflée à bloc, l'AQIFLV travaillera cet été à de nombreux projets dont nous vous reparlerons cet automne. Attendez-vous à bien des surprises!

En terminant, comme quelques autres organismes, nous avons déménagé récemment. Notre installation dans nos nouveaux locaux n'étant pas terminée lors de la rédaction de cet article, voici tout de même nos coordonnées actuelles que nous précisons dans une prochaine parution de Voir Dire:

AQIFLV • 200, boul. Crémazie Est, Montréal, Qc H2P 1E3
Tél.: (514) 278-0807 • aqiflv@internet.uqam.ca

Bon été à tous ! ■



VOIR DIRE S'défoule

Par Jeanne d'Arc PARADIS

Dans un colloque, différentes personnalités religieuses tentent de répondre à la question : Quand la vie commence-t-elle ?

- À la conception, répond un prêtre catholique.
- Pour nous, elle débute chez le fœtus, à 12 semaines de gestation, réplique le prêtre de l'Église baptiste.
- Vous n'y êtes pas du tout, lance le rabbin. La vie ne commence que lorsque le dernier de vos enfants quitte la maison !

Des trucs, encore des trucs

Trucs écolos pour laver plus blanc, déboucher un drain ou se faire un masque pour le visage ?

Trucs pour faire passer une allergie, un hoquet, une crampe au mollet ou encore enlever de la gomme dans les cheveux ? Trucs pour ramollir les pinceaux durcis, parfumer la maison ou réparer un tapis brûlé ? Vous désirez casser vos souliers, avoir des bagages sans plis ou décoincer votre fermeture éclair ? Très surprenant, ce site bourré de trucs de tout genre ! Qu'il s'agisse d'animaux domestiques, de vêtements, de plantes ou de cuisine, vous pourrez sûrement y trouver un truc approprié. À moins que vous en ayez un – ou plusieurs – à partager. Les nouveaux trucs y sont toujours bienvenus. • www.trucsmaison.com/

5 bonnes raisons d'utiliser du citron

Le citron est excellent pour enlever les taches sur les vêtements, spécialement les taches de gras et de transpiration. Imbi-

bez le tissu de jus de citron, frottez avec des mouvements circulaires et rincez à l'eau

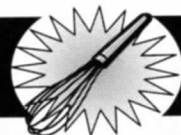
Pour vous débarrasser de la sensation d'avoir les mains moites, frictionnez celles-ci de jus de citron deux fois par jour et vous verrez que le problème disparaîtra sous peu.

Pour nettoyer un chapeau, un panier de paille, des meubles en rotin ou en osier, utilisez une eau fortement additionnée de jus de citron.

Draps, nappes, robes de baptême et dentelles jaunies peuvent retrouver leur blancheur en trempant dans une eau très chaude additionnée de jus de citron. Étendez-les par la suite au soleil pour obtenir de meilleurs résultats.

Le jus de citron soulage les démangeaisons causées par les piqûres d'insectes et de moustiques.

Un petit coin pour nos recettes



Riz pilaf au micro-ondes

4 tasses d'eau bouillante

4 c. à thé de base de poulet (ou bouillon de poulet Campbell)

Beurre + ail écrasé et oignons (cuire à high 2 minutes)

Ajouter 2 tasses de riz cru Uncle Bens, bien brasser

Ajouter bouillon

Porter à ébullition 10 minutes. Brasser.

Ajouter 4 piments de la Jamaïque + 2 feuilles de laurier

Mettre le couvert et cuire à high pendant 18 à 20 minutes.

Enlever les piments et feuilles de laurier, ajouter du persil et brasser.

Laisser reposer 15 minutes avant de servir.

Comme les fours micro-ondes varient, vous devrez probablement faire de petits ajustements.

Servir avec brochettes ou saucisses italiennes ou poitrines de poulet désossées. ■



RE/MAX®

RE/MAX PERFORMANCE INC.
Courtier immobilier agréé
Franchisé indépendant et autonome

Huguette Caron
Agent immobilier affilié



1, Place du Commerce
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2

Par le SRB : 711

Bur.: (514) 766-1002

Rés.: (514) 765-0823

Fax : (514) 769-3232

huguette.caron@remax-quebec.com

www.remax-quebec.com/performance

Huguette Caron

Interprète gestuelle

Par le SRB : 711

Rés.: (514) 765-0823

Fax : (514) 765-0002



Le conseil immobilier

Par Huguette CARON



« L'entretien de sa maison »



Huguette Caron

Aujourd'hui, j'ai bien le goût de vous parler de l'entretien de sa maison, car une maison bien entretenue frappe l'œil de l'acheteur et de l'agent immobilier également. Beaucoup de clients contactent la Chambre immobilière du Grand Montréal et exigent des vendeurs l'assurance de visiter des maisons propres et bien entretenues. Un entretien régulier prolonge la durée de vie de votre propriété, en maintient la valeur marchande et réduit les risques de détérioration accélérée. De plus, le coût de l'entretien est de loin inférieur au coût des réparations majeures. Parmi les travaux d'entretien à ne pas négliger, mentionnons d'abord la toiture. Si elle n'a pas été refaite depuis plusieurs années, faites-la examiner par un spécialiste.

Examinez ensuite les fenêtres et les portes. Un changement de la fenestration permettrait peut-être des économies d'énergie l'hiver prochain.

Inspectez attentivement toutes les composantes de bois à l'extérieur de la maison. La clôture est-elle solide ou certaines plan-

ches sont-elles en train de tomber ? Les gouttières sont-elles bien étanches et les renvois bien dégagés ? Les joints de la brique sont-ils friables ? Y a-t-il des fissures à l'extérieur des fondations ou autour des fenêtres ? Les briques du patio sont-elles bien en place ?

L'inspection doit ensuite se poursuivre à l'intérieur de la maison. Le système de chauffage, la plomberie, l'électricité doivent être maintenus en bon état. La négligence peut entraîner des réparations majeures en plus de mettre en danger votre sécurité.

Lors de la revente de votre maison, vous pourrez bénéficier des dividendes que rapporte un programme d'entretien régulier, car une maison propre se vendra comme un petit pain chaud.

Si vous pensez acheter ou vendre votre maison, utilisez les services d'une professionnelle, membre de la Chambre immobilière du grand Montréal et je vous invite aussi à visiter le site :

huguette.caron@remax-quebec.com ou www.remax-quebec.com/performance

Un service personnalisé est offert aux personnes sourdes utilisant la L.S.Q.

N'hésitez pas à me contacter ! ■



Visite des
Mosaïcultures,
thème :
« JARDIN des MAGICIENS ».

Par Jeanne d'Arc PARADIS

J'ai eu la chance d'accompagner un groupe de personnes sourdes pour visiter le Jardin des Magiciens au Parc des écluses, Vieux-Port. Quel spectacle! Chaque sculpture est expliquée. Nous avons prévu deux heures pour la visite, nous y sommes restés 5 heures. Nous avons apporté notre lunch et il y a des endroits prévus pour manger confortablement. Les Mosaïcultures sont ouvertes jusqu'au 8 octobre 2001 et c'est très visuel. C'est une grande exposition de sculptures végétales, 1er prix des événements touristiques à Montréal en 2000. Ce sont bien des magiciens, ces artisans qui savent si merveilleusement habiller animaux, totems et oiseaux ! Les sculptures de colverts (canard domestique) semblent si vrai qu'une cane a couvé ses œufs sur l'un d'eux. Nous y retrouvons les incontournables dragons chinois et les mignons pandas sous des coloris et végétaux... Imaginez le reste... Une visite s'impose.

Entrée : 10 \$ • 55 ans et plus, 8,50 \$

Stationnement : accès par la rue Mill • Métro : Square Victoria

Une visite qui fût très appréciée. ■



Voici le groupe du Centre Alpha-Sourd devant une réalisation spectaculaire d'un paon en sculpture végétale. Imaginez le reste !



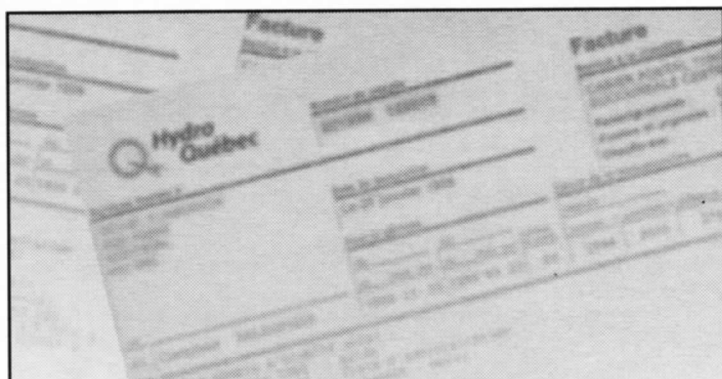
CENTRE ALPHA SOURD



Notre but... vous enseigner et vous faire réussir.

Pour toutes informations, ou ateliers :

200, boul. Crémazie Est (coin de Gaspé), Montréal (Québec) H2P 1E3
Tél./ATS : (514) 278-5334 • ATS : 279-7609 • Fax : (514) 279-5373



**Hydro-Québec
vous offre des
services adaptés
à vos besoins.**



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252.**



Une retraite bien méritée pour Éleine et Tom Boroday

Par Jeanne d'Arc PARADIS

L'histoire de Éleine Blondin-Boroday

Le 31 janvier 2001 quand, après 20 ans de service, Éleine Boroday, âgée de 60 ans, décida de prendre sa retraite. Elle occupait le poste d'experte en machines de bureau.

Éleine est née sourde et avait des parents entendants originaires de Barachois (Gaspé) au Québec. Elle n'avait pas de parents sourds c'est-à-dire, oncles, tantes etc, mais son époux Tom est sourd. Ils sont les fiers parents d'un fils nommé William qui est entendant. Parmi les personnalités connues de sa famille du côté de sa mère, il y a le « **Sénateur Canadien Gratton O'Leary** ».

Éleine fut éduquée chez les Sœurs de la Providence à l'Institut des Sourdes de la rue Saint-Denis de 1950 à 1959. Elle fut membre des « Guides », organisme regroupant les jeunes filles et a participé aux camps des jeunes au « Centre Notre-Dame de Fatima » autrefois situé à Vaudreuil, Québec. Éleine et Tom ont célébré leur 35^{ème} Anniversaire de mariage le 7 août 2000.

En 1960, fraîchement diplômée de l'Institut des Sourdes, Éleine débuta sa carrière professionnelle pour la compagnie « Chas. Cusson Ltd. » où elle a travaillé jusqu'en 1964. Elle fut alors employée au « W. et F.P. Currie Ltd » durant deux ans avant de quitter pour raison de maternité. En 1972, après être demeurée quelques années comme femme au foyer, Éleine fait partie du programme de formation comme opératrice « keypunch » durant un an. En 1974, durant le « boom » de l'emploi., elle obtient une place comme opératrice de machine comptable et de machine



Voici Éleine dans son bureau de la Banque Royale à Toronto. Une grande partie de sa vie est là.

postale pour la Compagnie « Wee Folks Diaper Service Inc ». En 1981, elle entra à l'emploi de la « Banque Royale du Canada » et y travailla jusqu'en 1998 quand son département fut fusionné avec deux autres départements pour former « Symcor ». Elle a continué à travailler pour Symcor jusqu'à sa retraite.

En 1996, Éleine fut la récipiendaire du Certificat de Performance décerné par la Banque Royale. Elle a également reçu une épingle en reconnaissance de ses quinze années de service et le certificat « Esprit d'Excellence » décerné par Symcor trimestriellement en 1999.

Éleine fait partie du club de Curling « Bonspiels » depuis plusieurs années. De 1981 à 1999, elle a gagné de nombreuses médailles et prix. En juillet 1994, Éleine et sa famille furent transférés par la Banque Royale de Montréal à Toronto. Ils vivent présentement à Mississauga, Ontario. Ils adorent leur nouvelle ville, mais Montréal demeure dans leurs cœurs.

Éleine et Tom sont très heureux de débiter un nouveau chapitre de leur vie en prenant leur retraite. Ils vont profiter de cette belle période pour s'adonner à leurs passe-temps préférés soient le jardinage et les voyages.

Tout le bonheur et la chance accompagne cette merveilleuse Éleine.

Thomas (Tom) Boroday

Le 22 avril 1999, Thomas Boroday célébrait ses 25 années de service à la Banque Royale du Canada et le 14 janvier 2000 après une fructueuse carrière et âgé de 61 ans, Tom décida de prendre une retraite bien méritée. Il occupait le poste de technicien en Architecture / Dessins assistés par ordinateur / Projets Administration et Services Architecturaux dans le département des opérations de propriétés immobilières extérieures de la Plaza Banque Royale à Toronto.

Tom est né en Pologne de parents Ukrainiens. En 1949, avec ses parents et ses deux frères, ils immigrèrent au Canada, Tom avait alors 11 ans. Tom et son frère Dan sont sourds et son frère Alex est entendant.

Tom et Dan firent leurs études à l'Institut des Sourds de Montréal. Tom compléta avec succès son cours d'Architecte/Dessinateur à l'École Internationale de Correspondance et reçut son diplôme en 1961. En 1965, il prit pour épouse sa belle Éleine qui est sourde également. En 1967, ils sont les heureux parents d'un fils nommé William qui est entendant. En 1980, Tom, son épouse et leur fils changèrent de nom de « Borodajkewycz » pour le présent nom « Boroday ». Les 2 frères de Tom changèrent également de nom. Tom compte des vedettes dans sa famille tel que son petit cousin « **Mike Bossy** » joueur de hockey dans l'équipe des Islanders de New York et qui fut introduit au Temple de la Renommée, et « **Eddie Palchak** », entraîneur en chef et directeur des équipements pour les Canadiens de Montréal qui a pris sa retraite après 6 Coupes Stanley.

En 1962, Tom a débuté sa carrière à Montréal au bureau des Architectes « David, Boulva & Cleve » comme Architecte/Dessinateur Junior. Il a travaillé sur divers projets tels que le Planatérium Dow, la Place des Arts, la Place de la Justice, la Polyvalente Lucien-Pagé, la Place du Portage (à Hull) et il a travaillé avec Moshe Safdie durant l'Expo 1967 à l'Habitat 67.

En 1974, Tom entra dans l'équipe de la Banque Royale à titre d'Architecte/Dessinateur Senior. Il a travaillé sur des projets de construction de nouveaux édifices et de rénovations des anciens



Service Régional d'Interprétation Visuelle de l'Outaouais

Fêtera son 10^{ème} anniversaire le samedi 6 octobre 2001

Spectacle : \$ 20.00 • Souper et spectacle : \$ 30.00

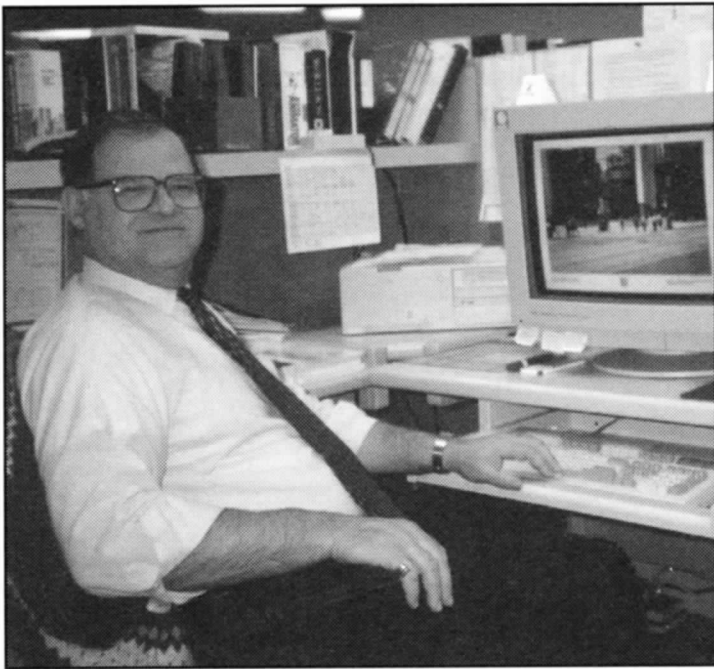
S.V.P. Réserver avant le 14 septembre 2001

Voix : (819) 771-7273 • ATS : (819) 771-6270

115, boulevard Sacré-Coeur, bureau 207, Hull (Québec) J8X 1C5



Une retraite bien méritée pour Éline et Tom Boroday... suite



Tom dans son bureau de la Banque Royale à Toronto. Que de prestige !

ou révisant les divers plans existants. Quand le Dessin assisté par ordinateur remplaça les tables de dessins à la Banque Royale, Tom fût obligé de compléter un programme d'entraînement de deux semaines. De 1986 à 1994, il utilisa la technologie CAD dans la production des dessins en détails, signatures, normes de barrières, les détails PTB et a aidé son équipe à compléter les plans de construction.

Pour avancer dans son travail, Tom prit des cours de Français au Collège Dawson en 1980 et en 1989. En 1985, il a également complété avec succès le cours « Système 25 d'opération de base pour la formation des Architectes/Dessinateurs comportant plusieurs cours et en 1992, les cours avancés AutoCAD. En 1995, il compléta les cours en ateliers sur AutoCAD R13 et animation sur 3D. Vidéo digital et formation sur Multimedia qui l'a beaucoup aidé quand il avait à travailler avec divers groupes. Les discussions concernant la conception des projets de dessins avec ses collègues (sans jamais dire un mot) étaient faites en écrivant leurs idées ou en utilisant le langage des signes.

Entre la période de 1994-1997, Tom s'est plutôt impliqué dans de nombreux projets dans les Caraïbes, des nouveaux édifices dans Bridgetown, les Barbades, Georgetown et le Grand Cayman pour augmenter le nombre d'édifices et rénover ceux à travers les îles des Bahamas, Barbados, St-Kitts et Ste-Lucie etc. L'implication de Tom consistait dans la préparation des travaux de dessins aux meilleurs prix et dans les normes de la construction. Avec le système 3D, il a aussi eu à l'occasion de développer des images d'édifices particuliers pour la présentation aux clients. Entre la période de 1997-1999, Tom s'est impliqué dans le domaine du calcul des mesures dans l'appui des groupes de location et d'investissement dans les propriétés.

Aux tournois ou jeux organisés pour les Sourds, Tom a participé à des courses à pied, au hockey sur glace, au volleyball, au ski, au baseball, au curling et au golf. Il a une panoplie de récompenses et de trophées.

Tom fut vice-président de l'Association des Sourds de Ville-Marie (1965-1967) et de la FSSQ (1971-1973). Il fut le FSSC (CDSA) représentant du Québec (1972-1973). Il fut Président du Club de Curling de Montréal (1988-1994) et Président du « Montreal Association of Deaf » (MAD) (1993-1994). Il a travaillé et participé à plusieurs conseils d'administration comme directeur depuis plus de 30 ans.

Après 45 ans de vie à Montréal, Tom et sa famille furent transférés à Toronto en 1994.

Heureuse retraite à Tom. Il l'a bien mérité.

Toutes nos félicitations! Vous êtes un modèle pour nos jeunes. ■

Quelques mots de l'ASUQ



Assemblée générale du Syndrome de Usher (rétinite pigmentaire)

Par Claude DROUIN

Photo Gilles LEFEBVRE

Samedi le 12 mai 2001 avait lieu la première assemblée générale annuelle de l'Association du Syndrome de Usher du Québec (ASUQ). Depuis sa création le 4 novembre 2000, l'Association compte 40 membres et espère en recruter un plus grand nombre dans un avenir rapproché. Cette association est toute nouvelle et a pour objectifs la défense des personnes sourdes-aveugles souffrant de rétinite pigmentaire, terrible maladie pouvant conduire à la cécité.

Selon le quorum de l'assemblée générale, 1/4 des membres doit être présent afin d'élire un conseil d'administration. Seulement 9 membres en règles se sont présentés et 5 observateurs. La prochaine assemblée générale aura lieu samedi le premier septembre 2001 à neuf heures au 600 rue Fullum, 5e étage, salle 5.1 à Montréal (près du métro Papineau). Venez en grand nombre nous appuyer.

Il n'en coûte que dix dollars par année pour devenir membre de l'Association du Syndrome de Usher du Québec. Nous avons besoin de votre appui. Pour de plus amples informations, vous pouvez communiquer avec l'ASUQ au numéro (514) 321-4386 (ATS) ou par courriel à : asuq@globetrotter.net ■



Les membres de l'ASUQ espèrent que vous viendrez en grand nombre à leur prochaine assemblée générale annuelle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASUQ

Samedi le 1er septembre 2001 à 9 heures AM
au 600 rue Fullum, 5e étage, salle 5.1 à Montréal
(près du métro Papineau)

Venez en grand nombre nous appuyer.

Claude Drouin

Typographe-infographe

Représentant en imprimerie



(450) 678-9183



drouin-lelievre@sympatico.ca

- Carte d'affaire
- Entête de lettre
- Enveloppe
- Circulaire
- Pamphlet
- Facture
- Formule d'affaire
- Revue
- Poster
- Annonce
- Rapport annuel
- etc.



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

par Jacinthe AUGER, coordonnatrice



Photos : MANOIR CARTIERVILLE

Reconnaître l'importance de l'interprétation pour les personnes sourdes n'est pas juste une question de formation de personnel à la LSQ et aux stratégies de communication. C'est aussi la volonté de partager son expertise et d'enrichir ses ressources professionnelles. Ainsi, la direction du Manoir Cartierville est fière de la contribution de Madame Marie-France Noël et de Madame Louise Barrière en ce sens. Je laisse donc Madame Barrière vous présenter le déroulement de leur participation au Troisième Congrès International des interprètes...participation pour laquelle je les félicite.

Le Congrès par Louise Barrière

Du 22 au 26 mai 2001, un événement majeur se tenait à l'UQAM, le troisième congrès international des interprètes intitulé : « Un maillon essentiel : l'interprétation en milieu social ou la complexité d'une profession ».

Cette conférence réunissait 400 participants venus de 25 pays aussi lointains que l'Australie et l'Afrique. 84 conférences de calibre international détaillaient les différentes formes de l'interprétation, les recherches faites sur les langues, le rôle des interprètes culturels, etc. comme il était impossible d'assister à toutes ces conférences, il était souvent difficile de faire un choix. Les interprètes en langues signées étaient représentés avec brio, plusieurs conférences traitant de la surdité étaient à l'agenda et durant les conférences, il y avait plusieurs interprètes gestuels différents, LSQ, ASL, oraliste, BSL, (British Sign Language).

Marie-France Noël, interprète au Centre de jour Roland-Major et moi-même Louise Barrière, interprète au Manoir Cartierville avons eu le grand privilège de faire une présentation sur l'interprétation tactile intitulée : **Interpréter avec ses mains et son cœur.**

Nous avons parlé des personnes sourdes-aveugles du Manoir Cartierville et du Centre de jour Roland-Major ainsi que de notre travail auprès d'eux. Madame Evelyne Daigle, résidente sourde-aveugle du Manoir Cartierville nous accompagnait lors de la présentation et a pu partager son expérience avec les participants. Madame Patricia Décarie, diététiste au Manoir Cartierville avait préparé une belle présentation visuelle pour accompagner le texte. Madame Véra Bédirian, interprète culturelle au Manoir Cartierville nous accompagnait également pendant le congrès.

Finalement, nous avons conçu un guide en braille pour les personnes sourdes-aveugles qui doivent se rendre à l'hôpital. Ce guide composé des phrases-clés à la fois en caractères imprimés et en braille a été conçu pour faciliter la communication entre le personnel infirmier et le patient sourd-aveugle en l'absence d'un interprète tactile. Ces guides sont en vente et l'un de nos guides a été acheté par un interprète venu d'Israël ! ■



Voici nos conférencières : Mesdames Evelyne Daigle, Véra Bédirian, Louise Barrière, Patricia Décarie, et Marie-France Noël.



Nous voyons : Madame Evelyne Daigle, résidente sourde-aveugle du Manoir Cartierville en conversation avec Madame Sarah Reed, sourde-aveugle de Grande-Bretagne (Research and Training Development Officer) Londres, Angleterre.



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

Jocelyn Lambert, *président*
Arthur Drouin, *vice-président*
Juliette Drouin, *secrétaire*

Pierrette Groulx, *trésorière*
Pierre Gosselin, *directeur*
Jean-Claude Simoneau, *directeur*

Marie-Rose Marchand, *directrice*
Reine Talbot, *directrice*
Nancy Paquet, *secrétaire-adjointe*

Notre 26^e assemblée générale annuelle, tenue le 19 mai dernier à la salle Charles-Cusson de l'Institut Raymond-Dewar, fut sans contredit la plus longue de son histoire, en raison de l'assemblée générale spéciale sur nos statuts et règlements qui a eu lieu avant l'assemblée régulière. De telle sorte, qu'aujourd'hui, je me retrouve président... par intérim, puisque l'assemblée, suspendue à 17 heures en raison de la fatigue générale, ne nous a pas donné le temps de voter sur la composition des membres du comité exécutif. Il a donc été convenu de garder en poste les élus de l'an dernier jusqu'au 22 septembre, date de notre prochain conseil d'administration. C'est à ce moment-là qu'on élira les cinq membres du C.E. pour l'année 2001-2002.

Débutée à 8 h 30, l'assemblée générale spéciale sur les statuts avait pour mission de ramener la composition du conseil d'administration à un nombre fixe de 17 membres et ainsi répondre aux normes exigées par la Loi sur les corporations. Habilement dirigée par MM. Alain Turpin, Jacques Racicot, Denis Marchand et Mme Jacinthe Auger, cette assemblée spéciale nous aura permis d'amender plusieurs règlements de nos statuts et, surtout, de voter pour un C.A. fixe et permanent de 17 membres. Fini maintenant les gros C.A. de 25 membres qui étaient chose courante par les années passées. De plus, le chiffre 17 est symbolique des 17 régions administratives que compte la province de Québec et donne ainsi une chance à chacune des régions d'y être représentée.

En gros, la règle 4-3-3.1 qui prévalait depuis plusieurs années, a été légèrement modifiée pour devenir 4-3-4-1. En effet, un siège additionnel a été accordé aux membres associés qui voient leur groupe passer de trois membres à quatre membres. Par contre, et après entente unanime concernant les cinq autres postes disponibles, les membres associés ne peuvent plus espérer faire élire un autre membre de leur groupe au deuxième tour du scrutin puisque ces postes sont dorénavant réservés exclusivement aux membres actifs des régions non représentées. On en est venu à ce compromis afin d'éviter que les membres associés ne prennent

un jour le contrôle du CQDA si jamais, dans les années à venir, les cinq postes étaient tous occupés par des membres associés.

De plus, vu le remaniement majeur voté le matin à l'assemblée spéciale qui fixait à 17 membres la composition du C.A., il a été décidé de reprendre à ZÉRO tout le processus de sélection.

Les 17 membres élus pour l'année 2001-2002 sont:

4 MEMBRES GESTUELS

Gilles Boucher	CLSM	région 6	élu pour deux ans
André Deschênes	APPAL	région 15	élu pour deux ans
Aline Paillé	ASE	région 5	élu pour un an
Élie Presseault	CEVAS	région 6	élu pour un an

3 MEMBRES MALENTENDANTS

Léon Bossé	ADSMQ-MTL	région 6	élu pour deux ans
Gilles Nolet	AMQ	région 3	élu pour deux ans
Azarias Vézina	RQST	région 6	élu pour un an

4 MEMBRES ASSOCIÉS

Jacinthe Auger	MC/CJRM	région 9	élu pour deux ans
Julie-Élaine Roy	CVM	région 6	élu pour deux ans
David Doré	AQIFLV	région 8	élu pour un an
Dominique Lemay	École Gadbois	région 6	élu pour un an

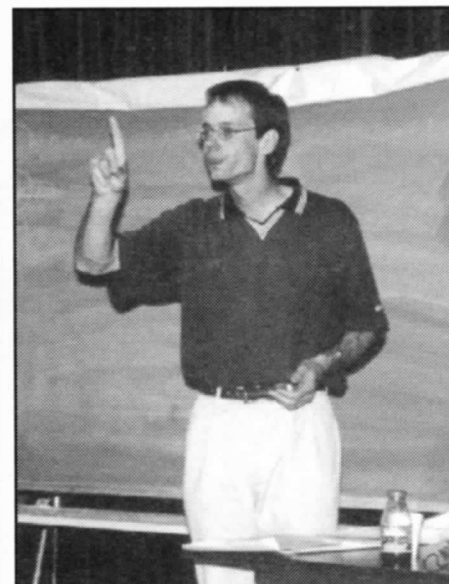
5 MEMBRES ACTIFS DES RÉGIONS NON REPRÉSENTÉES

Michel Desjardins	ASL	région 14
Denis Marchand	ASMRN	région 8
Luc Pigeon	ADSMQ-RS	région 16
Ruth Rivard	ASSM	région 4
Henri-Paul Desgagné	ARSSLSJ	région 2

Le nombre d'années d'éligibilité pour les délégués des régions non représentées, (art. 23, trois années paires, deux années impaires), sera défini le 22 septembre prochain en même temps que la composition des cinq membres du C.E. ■



Voici les 17 membres élus au conseil d'administration pour l'année 2001-2002.



Alain Turpin a présidé avec brio les élections des membres du conseil d'administration compte tenu de sa bonne connaissance des statuts et règlements du CQDA.



Association des Sourds de la Mauricie inc.

162, rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 6G3 / Tél.: (819) 694-0292 (ATS, VOIX et FAX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

Suzanne Rivard, *présidente*
Jean-Marie Melançon, *vice-président*
Annette Gingras, *secrétaire*
Dionis Magny, *trésorier*

Raoul Poirier, *directeur*
Micheline Levasseur, *directrice*
Réjeanne Magny, *directrice*

Le vendredi 15 juin dernier, c'est par une chaleur torride que quelque 650 personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles de la province ont marché dans les rues de Québec pour revendiquer du gouvernement une accessibilité pleine et entière à toutes les sphères de la vie courante. Les principales demandes étaient :

1. des aides techniques en état de fonctionnement;
2. des services d'interprétariat;
3. des services adaptés;
4. la reconnaissance de la LSQ;
5. le droit à un enseignement en LSQ.

Organisée par le *Centre québécois de la déficience auditive*, en collaboration avec la *Fondation des Sourds du Québec*, plusieurs associations de personnes sourdes, devenues-sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles, membres du CQDA, provenant de tous les coins du Québec, sont venues dire au gouvernement leur insatisfaction face aux services qu'elles réclament depuis de nombreuses années.

À 10 h, le matin du 15 juin, et en direct de l'Assemblée nationale du Québec, quelque 30 personnes sourdes assistaient à la période de questions. Le député libéral de Nelligan, M. Russell Williams, critique de l'opposition pour les personnes handicapées, en a alors profité pour présenter le *Centre québécois de la déficience auditive* aux parlementaires. Tous les députés du *Parti libéral* se sont levés d'un bloc pour nous applaudir. Quelques membres du *Parti québécois* nous ont aussi applaudis, mais timidement, en restant assis. À la reprise des discussions, M. Williams a présenté une pétition signée par près de 3 500 personnes sourdes et malentendantes réclamant la remise en vigueur du dossier des frais de réparation de leurs aides techniques.

Après un échange de mots avec Mme Agnès Maltais, responsable du dossier, M. Williams, profitant de notre présence, a annoncé que les sourds et malentendants manifesteront en après-midi devant le Parlement et a demandé aux ministres de la Santé et de l'Éducation s'ils se présenteront devant eux, à 14 h, afin de répondre à leurs questions. Les deux ministres ont répondu par l'affirmative. Cependant, aucun d'eux n'a démontré le moindre intérêt à venir nous rencontrer.

Toutefois, Mme Maltais m'a personnellement rencontré à la fin de la période de questions, suite à un arrangement avec M. Denis Boulanger, adjoint au président directeur général de l'*Office des personnes handicapées du Québec*. La discussion fut assez brève, environ dix minutes, mais j'ai eu le temps de lui dire que la remise en vigueur du programme des aides auditives était un pas dans la bonne direction mais que les personnes sourdes et malentendantes souhaitent maintenant se faire rembourser les factures accumulées au cours des quatre dernières années. Voici, en quelques lignes, la teneur de notre conversation :

«Donc, vous ne rembourserez pas les factures ?»

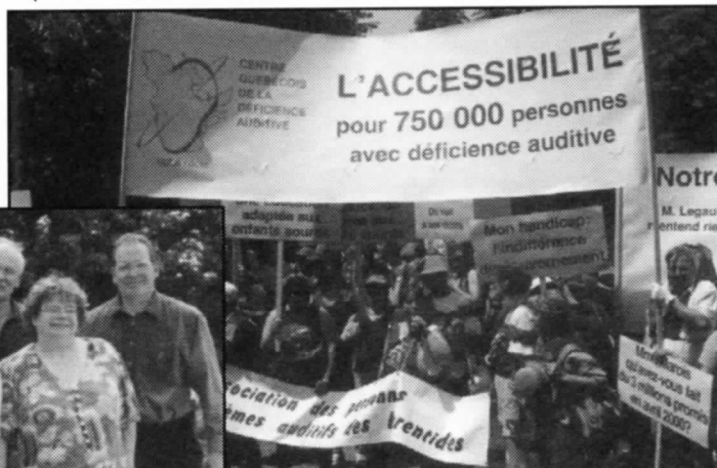
«Non, ce n'est pas rétroactif et nous commencerons à payer aussitôt que le programme sera remis en vigueur, soit vers le mois de septembre».

«Madame la Ministre, au cours des quatre dernières années, les personnes sourdes et malentendantes ont été le seul groupe d'handicapés à devoir payer pour les frais de réparation de leurs aides techniques. Pendant tout ce temps, les autres groupes n'avaient rien à payer eux. Croyez-vous qu'on a été victime de discrimination de la part de votre gouvernement ?»

«Heu... je ne crois pas, ce n'était pas moi qui avait le dossier au moment des coupures il y a quatre ans et lorsque j'en ai eu la charge je me suis empressée de le régler au plus vite».

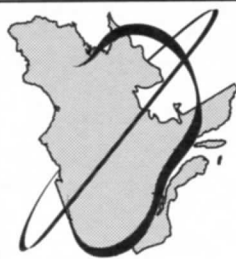
«Oui, Madame la Ministre, je sais, mais vous avez hérité d'un dossier avec tous les problèmes. Que vous étiez là ou non il y a quatre ans importe peu pour nous. J'aimerais vous rappeler, Madame la Ministre, que vous avez maintenant la responsabilité d'assumer le dossier dans son entier. Nous, les personnes sourdes et malentendantes, croyons sincèrement que nous avons été victimes de discrimination dans ce dossier et demandons réparation».

Ici, Madame Maltais m'a paru fortement indisposée par mes explications, son sourire a disparu et elle était fort mal à l'aise.



Il régnait une atmosphère fébrile lors du rassemblement au parc des Amériques françaises.

Nous remarquons, sur la photo, les participants qui ont prononcé une allocution à tour de rôle. Ils sont entourés de Gilles Boucher, président du CQDA et animateur lors de la manifestation.



CQDA / QCHI

Centre québécois de la déficience auditive (CQDA)

65, rue de Castelnau ouest, bureau 101
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS)
(514) 278-8238 (FAX)



DE CASTELNAU

Soirée d'information et sondage sur le Service de relais Bell (SRB)

Mardi le 25 septembre 2001
de 19 h à 21 h 30

À l'institut Raymond-Dewar
3600, rue Berri, Montréal
(Salle Charles-Cusson)





Les pancartes brandies par les participants vous disent quelque chose ?

«Écoutez, je suis désolée pour tous les inconvénients que vous avez subis et je ferai tout le nécessaire afin que le dossier se règle le plus rapidement possible. D'ailleurs, nous aurons certainement l'occasion de nous revoir prochainement sur d'autres dossiers et je peux vous assurer que je mettrai autant d'ardeur à les régler que j'en ai mise avec le dossier des aides techniques».

«Je ne doute pas de votre bonne volonté, Madame la Ministre, et je souhaite que les autres dossiers se règlent rapidement et n'attendent pas quatre ans comme ce fut le cas avec le dossier des aides techniques. Je suis à votre entière disposition, n'importe quand, jour et nuit, pour tous les dossiers nous concernant».

Non, mais très sincèrement, Madame la Ministre n'a vraiment pas aimé entendre le mot discrimination. Mais ça, c'est son problème.

En après-midi, le cortège de manifestants, parti du parc de l'Amérique française, s'est dirigé vers le Parlement où des personnes sourdes, devenues sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles ont fait part au gouvernement de leurs vécu et de leurs revendications. J'ai animé la présentation des différents témoignages, à la fois oralement et gestuellement.

La manifestation a aussi fait l'objet d'une couverture médiatique qui, bien que limitée, a toutefois permis de sensibiliser la population au handicap invisible qu'est la surdité. Un porte-parole du CQDA a été interviewé dans le cadre de l'émission *Matin Express* de RDI alors que Télévision Quatre saisons a envoyé une équipe de reporters et diffusé des images de la manifestation et des entrevues à tous ses bulletins de nouvelles. Les postes de radio CIBL et CBV ont aussi parlé de la marche dans leurs bulletins de nouvelles.

Cette manifestation n'aurait pu être possible sans le support financier de la *Fondation des Sourds du Québec*, du *Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec*, du travail bénévole des organisateurs, de la générosité des porte-parole ainsi que de la participation active des associations et organismes membres du CQDA.

Aujourd'hui, grâce à vous tous, on peut maintenant dire que le *Centre québécois de la déficience auditive* est très bien connu de la part de nos élus. Ils savent ce que nous voulons. Ils savent que nous les avons à l'œil. Et, surtout, ils savent que nous EXISTONS. C'est un premier pas fort prometteur pour nos actions à venir.

Bonnes vacances à tous. ■



Association des Sourds de l'Estrie inc.

932, rue Fédéral, bureau 102, Sherbrooke, Qc J1H 5A7

Tél.: (819) 563-1186 (ATS ou VOIX) / Téléc.: (819) 821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

Danielle Boudreau
Claire Dumont
Marie-Claire Houde
Aline Paillé

Linda Perreault
Dana Romero
Raymond Vallières

Une stagiaire venue de loin !

Pour la saison estivale, L'ÉTAPE accueillait une stagiaire française sourde, Laurence Leschi. Cette dernière suit des cours à l'école de Formation Psycho-Pédagogique (E.F.P.P.) à Paris afin de devenir éducatrice spécialisée. En septembre prochain, elle entamera sa 3^{ième} et dernière année de formation.

Entre la possibilité de plusieurs stages dans notre pays, Laurence a choisi de découvrir L'ÉTAPE, dont elle a trouvé les coordonnées lors de sa visite au centre de documentation de l'Office Franco-Québécoise pour la Jeunesse (OFQJ).

En venant effectuer son stage chez nous, Laurence désirait découvrir le fonctionnement de notre organisme, à savoir comment L'ÉTAPE aide à l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail; comment il entretient des relations avec les entreprises, les travailleurs sociaux et les administrations. En fait, elle voulait voir qu'elles sont les similitudes et les différences entre les services français et québécois.

Lors de nos rencontres, Laurence et moi avons parlé des divers services et associations pour les sourds qui existent ici et en France. Certaines de ces associations sont sportives, amicales (association des anciens élèves de St-Jacques), et de loisirs (Fugues et loisirs, l'Oreille Balladeuse).

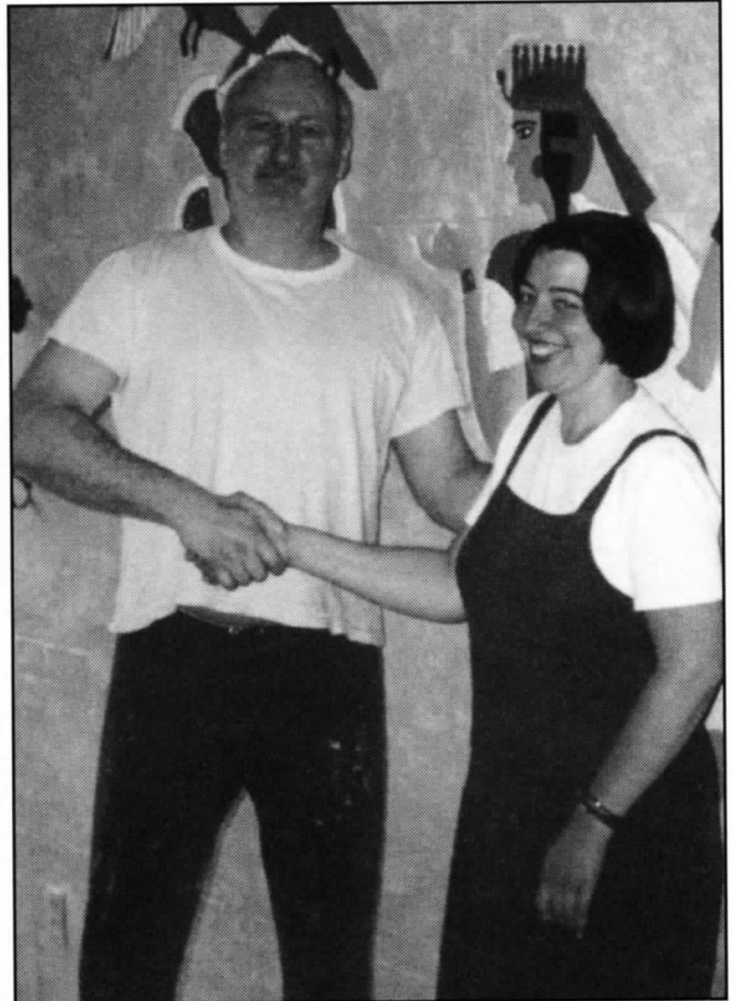


Voici Laurence, tout sourire à son arrivée à L'ÉTAPE

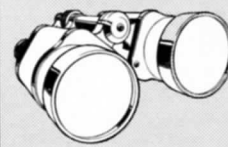
Mais les plus importantes sont la FNSF (Fédération Nationale des sourds de France) et l'Académie de la langue des signes Française (ALSF). L'ASLF dispense des cours de LSF dans l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris.

De plus, au fil de nos conversations, nous avons constaté que quelques signes français correspondaient aux nôtres – comme par exemple : merci, pareil, malade, bonsoir, dommage, différent, plein, réponse...

Le stage de Laurence a pris fin en juillet. Cette dernière est retournée chez elle avec des bagages d'informations mais surtout avec l'espoir de revenir bientôt nous voir... ■



Laurence en compagnie de Monsieur Gilles Read, directeur général du CCSMM, lors de sa visite à la « Maison des Sourds ».

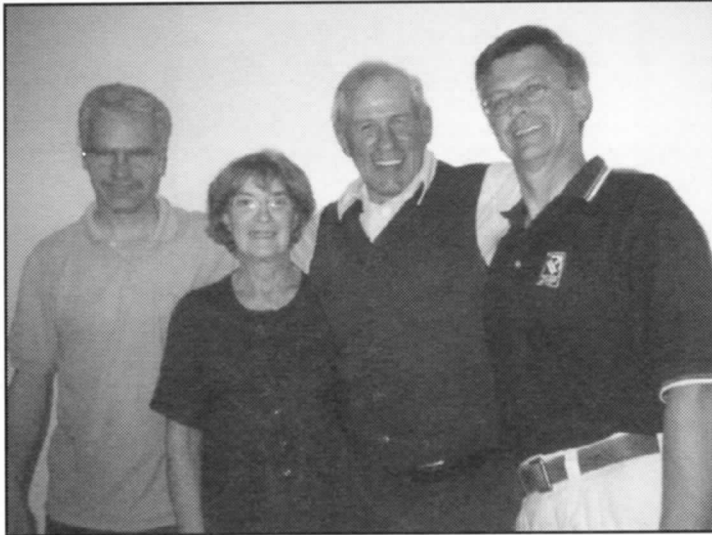


Êtes-vous à la recherche d'un emploi ? Si oui, n'hésitez pas à communiquer avec nous et nous ferons tout pour vous aider.

Il me fait plaisir de me joindre à l'équipe de VOIR DIRE afin de vous informer sur nos activités et le travail de nos membres au sein de l'Association. Tout d'abord, notre soirée Saint-Valentin fut un franc succès car les personnes présentes furent trois fois plus nombreuses que prévues. Tous ont participé à des jeux très drôles et beaucoup de plaisir ont suivi. À la fin de la soirée, de nombreux cadeaux furent tirés et la duchesse des sourds pour 2001-2002 fut...Martine Geoffroy. Toutes nos félicitations !

En mars, notre souper traditionnel à la cabane à sucre à Ste-Marcelline eut également un grand succès. Près de 185 personnes se sont déplacées afin de se régaler d'un bon repas et danser au son d'une musique endiablée.

Notre ligue de petites quilles « Sourds Lanaudière »



Notre ligue de petites quilles « Sourds Lanaudière » est très populaire. Nos quilleurs se rencontrent le vendredi soir à 21h00. Nous sommes 24 joueurs et nous souhaitons des additions afin d'augmenter le nombre de nos équipes. En mai, c'est le souper payé par la ligue de quilles et des bourses intéressantes sont distribuées aux joueurs. **Le 31 août 2001 à 19h30** aura lieu le repêchage et la formation des équipes. Venez vous joindre à nous en vous rendant à la salle « Baby » à Joliette. Vous ne le regretterez pas ! ■



La troisième partie du tournoi : André Rivest, Ginette Lampron, Antonio Daoust et Martine Laforêt

👉 Aux quilles, la première position de l'année 2000-2001
Yvon Duval, Noëlla Venne P., Richard Geoffroy et Serge Tétreault

Comme vous le voyez, l'Association des Sourds de Lanaudière fonctionne à plein rendement et les membres sont satisfaits du travail fait par le conseil d'administration et des bénévoles. Notre assemblée générale annuelle a eu lieu le 2 juin dernier à l'Académie Populaire et voici notre nouveau conseil d'administration pour 2001-2002.



Le samedi 25 août 2001



se tiendra notre
épluchette de
blé d'inde au
« Camping Kelly »
Route 125 à
Sainte-Julienne.

Admission générale : 10,00 \$
Enfants de 4 à 12 ans : 4,00 \$

**Venez en grand nombre,
nous vous attendons.**

👉 Richard Geoffroy, président; Colette Frappier, vice présidente; Michel Desjardins, trésorier; Noëlla Venne P., secrétaire; Lisette Geoffroy, administratrice; Rock Bérubé, administrateur; Nicole Normand, administratrice

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357

Près du métro Mont-Royal
DEPUIS 37 ANS À VOTRE SERVICE



L'Association des Sourds
de Lanaudière inc.



200, rue de Salaberry, local 312
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS

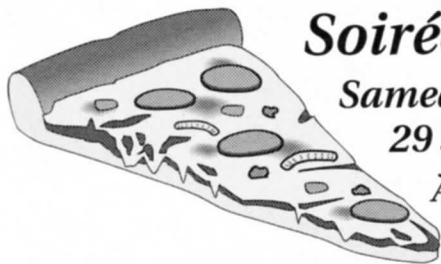


Défis et opportunités du 21^e siècle

L'organisation du 14^e Congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds se déroule très bien. Les bénévoles au sein des six comités sont grandement impliqués. En effet, le dépliant promotionnel, les affiches promotionnelles, les cartes d'affaire, la thématique du congrès et le site web sont presque complétés.

Actuellement, nous travaillons à préparer la pochette de demande de subventions qui nous servira à offrir de l'information lors des rencontres avec les représentants des différents ministères. Ces sessions de rencontre auront lieu à compter du mois de septembre. Nous espérons ainsi sensibiliser le gouvernement à notre cause et obtenir du financement adéquat servant à financer l'organisation du congrès.

Cet automne, le coût d'admission du congrès sera établi et annoncé. Dès lors, vous pourrez profiter d'un tarif réduit en vous inscrivant tôt. Nous attendons de trois à cinq mille participants provenant d'une centaine de pays. En participant au congrès, vous aurez la chance d'échanger avec plusieurs d'entre eux.



Soirée Pizza

Samedi le
29 septembre 2001

À la
Maison des Sourds

Aussi cet automne, le comité d'événements spéciaux a organisé une soirée thématique: « Soirée Pizza » qui aura lieu en concomitance dans plusieurs provinces du Canada. Le samedi 29 septembre 2001, les Sourds du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta..... célébreront en même temps en mangeant des pizzas. Cette activité de levée de fonds aidera à faire connaître le congrès à travers le Canada. Au Québec, cette activité aura lieu à la Maison des Sourds, 200 Crémazie Est à Montréal. **Nous vous y attendons nombreux...** ■

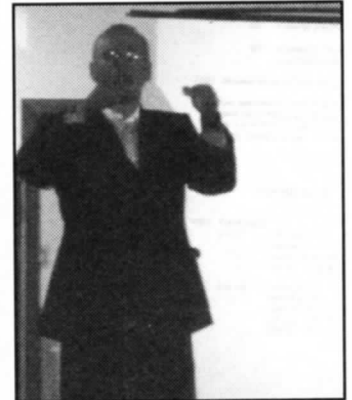


*N'oubliez pas de nous
supporter en vous
procurant la tirette
du 14^e Congrès
mondial de la
Fédération mondiale
des Sourds!*



*Avec la dernière
assemblée générale
du CCSMM au 65 de Castelnau Ouest,
c'est une page d'histoire qui tourne*

Le 18 mai 2001 fût la dernière assemblée générale tenue au 65 de Castelnau puis-que l'achat de la « Maison des Sourds » était imminente. Nous avions confiance de réussir cet exploit. Maintenant, c'est chose faite et voici les dernières photos prises dans ce local :



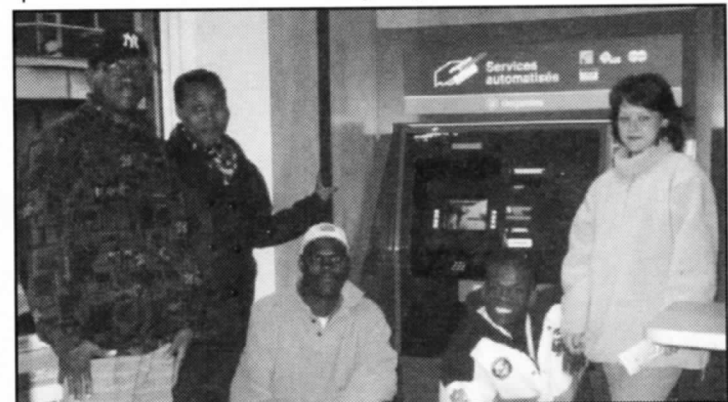
Gilles Read, directeur général du CCSMM explique le rapport d'activités pour l'année qui se termine, année qui fût fructueuse sous plusieurs points.



Une assistance très attentive! C'est sérieux ces affaires-là...

Et nos immigrants...

Jeanne d'Arc Paradis, formatrice auprès de la clientèle immigrante ne ménage pas ses efforts afin de les aider à se débrouiller dans la vie. Ici nous les voyons près d'un guichet automatique. Que s'est compliqué cette machine-là... à force de pratiquer, ils réussiront. ■



De gauche à droite, nous voyons : Rophy-Pascal, Junie, Robenson, Garry et Tatyana.



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

200, boul. Crémazie Est (coin de Gaspé), Montréal, Qc H2P 1E3

Tél.: (514) 279-7609 • ATS : (514) 279-4181 • Télécopieur : (514) 279-5373



Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2001-2002

Président : François Pelletier Administrateur : Daniel Cormier
Vice-présidente : Françoise Boucher Directeur général : Gilles Read
Secrétaire : Jeanne d'Arc Paradis
Trésorier : André Lauzon

UN ORGANISME FINANCÉ PAR Centraide

COTISATION ANNUELLE

	1 an	ou	3 ans
Membre individuel	10,00 \$		28,00 \$
Couples	18,00 \$		50,00 \$
Membre de soutien	20,00 \$		55,00 \$
Étudiant(e) avec carte	5,00 \$		—
Âge d'or individuel (55 ans)	5,00 \$		15,00 \$

La Maison des Sourds • 200, boul. Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E3 • Métro Crémazie (sortie Sud)

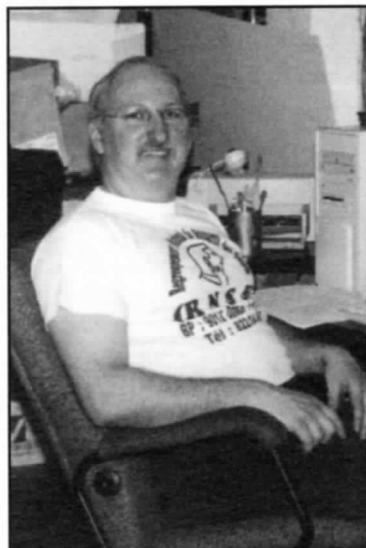
15 Juin 2001 : Journée mémorable pour la communauté sourde !

Le 15 juin 2001 a eu lieu, chez le notaire, la signature officielle de transfert de propriété qui finalisait l'achat de la Maison des Sourds. Il s'agissait alors d'une première dans l'histoire des Sourds au Québec. Enfin ! Les Sourds sont propriétaires de l'établissement qui dessert des services à sa communauté. Évidemment, la première année sera la plus difficile financièrement puisque des rénovations doivent être entreprises. La situation se redressera sûrement au cours des années suivantes.

Nous avons actuellement onze associations qui se sont établies au sein de la Maison des Sourds. Il s'agit de :

- Le Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain
- Le Centre Alpha-Sourds
- Le Club Abbé de l'Épée
- La Revue Voir Dire
- Le Regroupement des organismes des Sourds du Québec
- Le comité d'organisation du 14e Congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds
- La Société culturelle québécoise des Sourds
- Le Guide de plein air
- Le Montreal Association of the Deaf
- Photo Vision
- L'Association du Syndrome de Usher

D'autres association voulaient se joindre à nous, mais nous avons dû refuser par manque d'espace. Avec l'expérience d'un premier édifice, nous allons pouvoir songer dans quelques années à nous établir dans un endroit plus vaste. ■



Gilles Read, directeur général du CCSMM est très fier de la « Maison des Sourds ». Même entouré de boîtes, nous travaillons quand même et gardons le sourire.



La belle Marie-Josée est un peu à l'étroit, mais elle sait que ce n'est que temporaire. Elle aura un beau bureau tout neuf très bientôt et continuera à choyer ses clients.



Voici la « Maison des Sourds ». Une page d'histoire débute pour la communauté sourde.



Nancy Morin ne se fait pas de bile également. Les clients reçoivent quand même un service impeccable et courtois.



C'est bien la belle Denise! Vous la trouverez toujours aux endroits où il y a du travail à la tonne!!! Bravo ! Nous t'aimons énormément et espérons te garder longtemps avec nous.

N'oubliez pas de venir à l'inauguration officielle le samedi 1er septembre 2001



Association des Sourds de Québec inc.

765, boul. Charest Est, Québec G1K 3J6
Tél.: (418) 640-9258 / Fax : (418) 640-5270

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2000-2001

Paul-Émile Breton, président
Josée Villeneuve, secrétaire

Louis Desbiens, vice-président
Luc Therrien, trésorier

Directrices : Marjolaine Boily, Nicole Racine

1948-2001
53
ans

au
service des
personnes
sourdes

Centre Notre-Dame de Fatima



2464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)
J7V 8P4
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur : (514) 453-7601

Par **Daniel MÉNARD**, coordonnateur à la surdité

TOURNOI DE GOLF du Centre Notre-Dame-de-Fatima

Le Centre Notre-Dame-de-Fatima vous convie à la 4e édition de son tournoi de golf annuel. Les fonds recueillis lors de cette journée nous permettront de maintenir nos services accessibles aux clientèles les moins favorisées et ainsi payer des séjours au camp de vacances pour les enfants sourds et malentendants.

Notre tournoi se déroulera au **Club de Golf Île-Perrot** (1717, boul. Don Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot), **lundi le 17 septembre 2001**.

Pour assurer la réussite de la journée, nous espérons votre présence et / ou votre participation à titre de commanditaire. Soyez assuré que nous mettrons tout en œuvre pour que les participantes et les participants passent une journée mémorable.

Pour réservation et de plus amples informations, communiquez avec Daniel Ménard, organisateur du tournoi ou Benoît Lorrain, directeur général au **(514) 453-7600**.

Venez vous amuser avec nous tout en collaborant au mieux-être des personnes sourdes et malentendantes. Il y aura de nombreux prix de présence, des tirages et du plaisir garanti pour tous.

« Des tirages organisés par la Fondation Paul Leboeuf »

La Fondation Paul Leboeuf organise des tirages dans le but de poursuivre sa mission qui est de soutenir financièrement les activités du Centre Notre-Dame-de-Fatima (services spécialisés aux personnes sourdes et malentendantes, Camp de vacances et Répît).

En achetant votre billet, vous couvrez la chance de gagner un des 5 prix en argent totalisant 4,999,95\$ (5 prix de 999,99\$ chacun). Coût du billet : 5\$

La période de vente des billets a débuté lors de l'activité annuelle **Vins & Fromages** du Centre. Les tirages se dérouleront au cours de la soirée du Tournoi de golf du Centre Notre-Dame-de-Fatima le 17 septembre prochain.

De plus, il y aura des prix en argent pour les vendeurs de billets. Les billets sont disponibles au Centre Notre-Dame-de-Fatima ou parmi nos vendeurs.

Pour obtenir vos billets ou pour devenir vendeur, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **(514) 453-7600**. ■



SURDACTIF

M U L T I M E D I A

Infographie / Montage vidéo
CD-ROM interactif

Alain Gravelle
surdactif@videotron.ca

SRB : 1 800 855-0511 / Téléphone : 450 462-0701 (ATS) / FAX : 450 462-2968

Fête de Micheline Larouche



Avoir 60 ans, c'est rajeunir...

Le 14 avril dernier, parents et amis sont venus célébrer les 60 ans de Micheline Larouche au Restaurant « Le Dauville » de Chicoutimi. Quelle merveilleuse surprise pour elle alors que des amis de Montréal, du Saguenay — Lac-St-Jean se sont déplacés pour lui témoigner leur amour. Environ 40 personnes sont venues vérifier si Micheline avait vraiment 60 ans puisqu'elle paraît tellement jeune. Ses deux filles et ses petites-filles étaient présentes pour lui rendre un hommage bien mérité ainsi que ses amis sourds. Nous tenons à remercier spécialement Lina Simard de nous avoir aidé à préparer cette merveilleuse fête. Micheline n'oubliera pas cette fête de sitôt...elle en rêve encore!!!

Nos félicitations Micheline et longue vie. ■



Sa petite-fille Isabelle, sa fille Manon, Micheline et son autre petite-fille Danielle écoutant pour voir si Jocelyne Proulx-Chevalier ne dévoile pas quelques secrets bien gardés du temps où elles étaient pensionnaires au Couvent de la rue St-Denis.



Des éternelles amies : Danielle Gobeil, Lina Simard et Ruth Simard.



Une amie, Danielle Gobeil, son gendre, Denis Harvey, une amie Lina Simard, sa petite-fille Isabelle, un ami, Yvon Charrette et Micheline.



Posant fièrement : voici ses deux petites-filles, Danielle et Isabelle en compagnie de leur grand-mère, Micheline.

Des nouvelles du Centre Alpha-Sourd

Par **Françoise BOUCHER**, coordonnatrice

Enfin ! Voici les vacances... c'est avec un grand plaisir que nous prenons un temps de repos bien mérité.



Le Centre Alpha-Sourd a terminé l'année d'étude en beauté sous une note de gaieté, malgré le déménagement. La Maison de la Foi nous a, gracieusement prêté son local afin de continuer notre travail. Cela a fait un énorme changement de décor et les apprenants ont beaucoup apprécié la gentille **Soeur Marie-Paule Gagné**. Un gros merci de nous tous.

Les apprenants ont eu une fin d'année très diversifiée. Une belle visite à la maison d'accueil « Larose » où demeure François Gendron, un apprenant très fidèle du Centre Alpha-Sourd. Une autre visite fort enrichissante à la centrale d'Hydro-Québec à Beauharnois ainsi que la remise des prix aux participants fidèles qui, en plus de suivre les cours aux ateliers, donnent également une grande partie de leur temps en bénévolat. Merci encore.

Nous avons souligné la participation de cinq apprenants qui sont avec le Centre Alpha-Sourd depuis son ouverture, c'est-à-dire, depuis cinq ans et ceux qui ont travaillé sans cesse comme bénévoles depuis un an et demi dans le programme « Implication sociale ». Vous aurez l'occasion d'admirer les photos dans la prochaine parution.

Nous vous reviendrons à l'automne avec un Centre Alpha-Sourd tout modernisé, dans un superbe décor. L'ajout d'une multitude d'activités rendra les ateliers encore plus intéressants. Venez nombreux ! La « Maison des Sourds » est également votre maison.

Bonnes vacances !



CLINIQUE DENTAIRE

Dr Rosa De Frutos

CHIRURGIENNE DENTISTE depuis 20 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur : (514) 721-2416

L'Âge d'or à Sainte-Anne de Beauré

Le 10 juin dernier, le club de l'âge d'or du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal organisait un pèlerinage à Sainte-Anne de Beauré et faisait, par la même occasion, une visite à l'Association des Sourds de Québec. Un autobus super chic et confortable nous conduisit à bon port.



Photo du groupe devant la cathédrale de Sainte-Anne de Beauré. Quel beau souvenir !



Le président de l'âge d'or de Québec, Monsieur Jean-Claude Rousseau nous a présenté un immense gâteau « Bienvenue aux sourds de Montréal ». Nous avons bien apprécié ce geste d'amitié et de fraternité. Merci !

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal inc.

LOISIRS - SPORTS - CULTURE



8146, rue Drolet
Montréal, Qc H2P 2H5
ATS : (514) 383-0012
(pour les membres)
Internet :
<http://www.surdite.org/clsm>



ATS : (514) 385-6795
(pour le bureau des officiers)
SRB : 1-800-855-0511



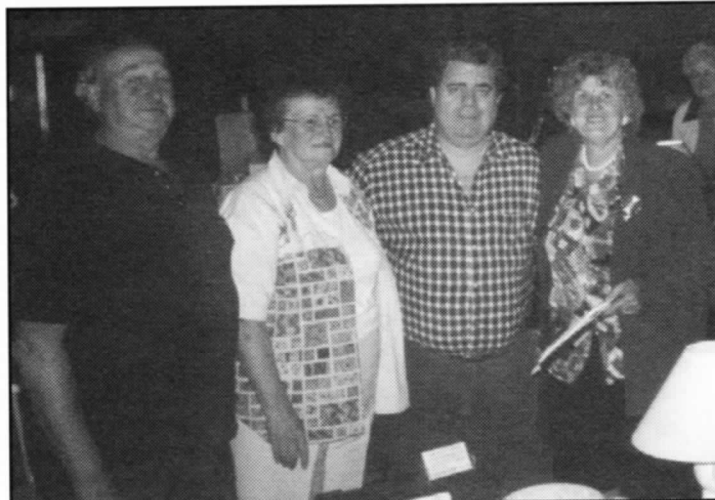
Un succès accompli !

Les 1-2-3 juin dernier, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) organisait un bazar en collaboration avec le quartier Villeray. Ce fut la plus grande réussite à ce jour. Dans la salle du CLSM, on a rempli plus de 108 tables. Les gens sont venus très nombreux et ont éprouvé beaucoup de plaisir à circuler entre les tables. Le casse-croûte fut très populaire. Il ne restait pratiquement plus rien au bar également. ■



Aimé Melançon examine les chaussettes afin de découvrir qualité et bas prix en même temps.

Les casses-têtes se sont envolés comme de petits pains chauds et les profits sont allés aux fonds de l'Âge d'or du CLSM. Avec de telles vendeuses, comment résister !!!



Les responsables de cette organisation étaient : André, Réjeanne, Guy et Lise. C'est le plus gros bazar jamais organisé avec autant de succès.



Les membres du Club des Lions : Guy Frédette, Réjeanne et Maurice Livernois, Azarias Vézina ont fait un travail de titan afin d'amasser des fonds pour le Club des Lions.



Une vue de la salle du CLSM où se tenait le fameux bazar. Nous en organiserons d'autres, ça devient si populaire.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace - Journée spaghetti - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat
Épluchette de blé d'inde - Visite au Manoir Cartierville - Souper « Cochon braisé », etc.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

B.P. 114, Succursale « R »

Montréal (Québec) H2S 3K6

LIONNE Sylvie JEANSONNE

Présidente 2001-2002

Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX



Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE

Le 16 juin dernier, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) organisait un souper Président-sortant, en hommage au Lion Guy Frédette, président. Les Lions Azarias Vézina et Maurice Baribeau étaient chargés du déroulement de la soirée qui fût fort réussie. Plus de 50 personnes étaient présentes en cette occasion spéciale. La famille Frédette s'était déplacée afin de rendre hommage au Lion Guy, qui ignorait que sa famille serait présente. Quelle surprise! Lion Bernard Rivet, ex-gouverneur a lu une biographie de Guy et Cécile Major faisait office d'interprète gestuelle. Une longue ovation fût décernée au Lion Guy et Lion Gilles Gravel, président-sortant lui a présenté une plaque souvenir. ■



Devant un délicieux gâteau forêt noire, la famille Frédette pose fièrement avec le Lion Guy Frédette, président-sortant.



Madame Réjeanne Livernois est l'heureuse récipiendaire du trophée de la meilleure bénévole de l'année au Club Lions et présenté par le président-sortant Lion Guy Frédette.



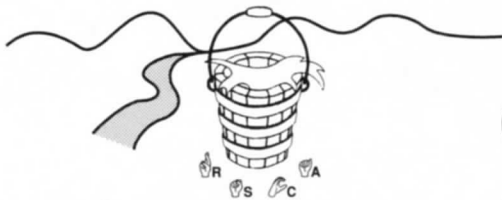
Lion Daniel Péladeau, chef du Protocole, présente une gerbe de fleurs à Madame Louise Frédette, mère de Guy. À côté, Lion Azarias Vézina organisateur de la fête et Lion Guy Frédette.



Les amis Lions lèvent leurs verres au succès de la soirée.



Une soirée bien réussie. Le vin du centenaire du CLSM y est-il pour quelque chose !



**Regroupement des Sourds
de Chaudière-Appalaches inc.**

12480, 1re Avenue Est, Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1

Tél.: (418) 227-8950 voix / ATS • Télécopieur : (418) 227-0942 • Courriel : rsca@globetrotter.net

20^e anniversaire

du regroupement des Sourds
de Chaudière-Appalaches

Le samedi 31 août 2002
Hôtel le Georgesville

Le bureau est ouvert à l'année
Le mardi et le vendredi de
9 h 00 à 16 h 00



Naissances, mariages et décès

Décès

À Sorel, le 30 mars 2001, à l'âge de 79 ans, est décédé **Monsieur Arthur Leduc**. Il était l'oncle de Nicole Lajeunesse-Pranevicia.

À St-Eusèbe de Témiscouata, le 4 mai 2001, à l'âge de 77 ans, est décédée accidentellement **Madame Fernande Ouellet-Caron**. Elle était la sœur de Laurette, Réjeanne, Huguette, Aurèle et Benoît Ouellet, tous des personnes sourdes.

À Sainte-Anne de Bellevue, le 25 mai 2001, à l'âge de 79 ans, est décédée **Madame Claire Dagenais**. Elle était la sœur de Sœur Jeannine Dagenais, s.n.d.d.

À Montréal, le 25 mai dernier, est décédée sœur **Rébecca Laforest** (sœur Marie-Élisée) à l'âge de 101 ans. Elle a consacré 79 ans de sa vie au service des Soeurs de la Providence.

À la Résidence Champagnat à Iberville, le 27 juin 2001 est décédée **Madame Gloria Rolland** à l'âge de 72 ans. Elle était la sœur de Philippe et Yvette Rolland, tous sourds.

Nos sincères condoléances à ces familles éprouvées.

Anniversaires

Félicitations à **Madame et Monsieur Ismaël Lepage** (Marguerite Robineau) de Valleyfield qui ont célébré leurs 60 ans de mariage le 21 avril 2001.



Félicitations à **Monsieur Paul Leboeuf**, prêtre, qui a célébré ses 35 ans de prêtrise le 29 avril 2001.

Félicitations à **Madame Monique Cusson et Monsieur Mario Latraverse** de Sorel qui ont célébré leurs 25 ans de mariage le 9 juin 2001.

Longue vie à ces heureux jubilaires.

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine et à l'Oratoire Saint-Joseph

Le 21 mai 2001, plus de 400 personnes ont participé au pèlerinage annuel au Cap-de-la-Madeleine. La température était idéale et la perspective de rencontrer des amis pas vus depuis longtemps suffisaient pour éclairer les visages. La visite de ces lieux de prière est toujours impressionnante.

25e anniversaire de mariage

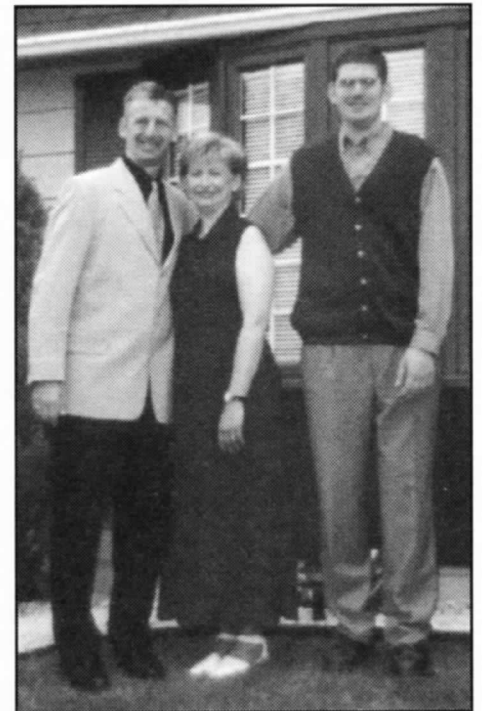
Le 2 juin 2001, **Pauline St-Germain et Pierre Gauthier** ont célébré leur 25e anniversaire de mariage (24 juillet 1976) dans un restaurant au Vieux-Longueuil en présence de 80 personnes invitées. Leur fils Sacha, actuellement âgé de 20 ans, en compagnie de Lucie Brault et de Marcel Groulx ont préparé et organisé cette belle fête à leur insu.

Félicitations et longue vie à ce couple heureux ! ■



Au jour de leur mariage le 24 juillet 1976.

Le dimanche de la Pentecôte, le 3 juin, près de 500 personnes sourdes se sont rassemblées à l'Oratoire Saint-Joseph et prier le Frère André. Malgré l'annonce d'un temps maussade, nous avons eu la chance de recevoir que quelques gouttes de pluie. Heureusement, car pour la première fois, des personnes sourdes-aveugles du Manoir Cartierville participaient également au pèlerinage. Ces rencontres permettent de tisser des liens de fraternité très forts entre les membres de la communauté sourde.



Au jour de la célébration de leur 25e anniversaire de mariage le 2 juin 2001 avec leur unique fils Sacha.

Connaissez-vous
la revue

VOIR DIRE ?

OUI - NON - UN PEU...

La revue « VOIR DIRE » publie les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le monde des Sourds, tant au niveau local, régional et national.

Des informations du milieu : éducation, loisir, vie associative, actualité-politique, et même des messages personnels.

QUEL PRIX ?

Seulement 25 \$ pour un (1) an, soit six (6) numéros, publiés à tous les deux (2) mois.

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant !

ABONNEMENT

Veillez m'abonner à la revue « **VOIR DIRE** » pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 25 \$ fait à l'ordre de : revue « **VOIR DIRE** ».

Je préfère que vous me facturiez :

Nom : _____

Adresse : _____ App.: _____

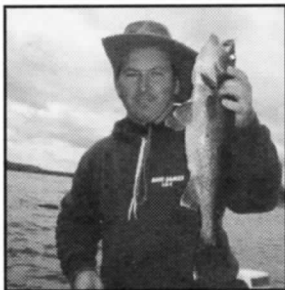
Ville : _____ Prov.: _____

Code postal : _____

Envoyez le tout à :

Revue **VOIR DIRE**
200, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) H2P 1E3

Téléphone : Voix : (514) 279-7609
ATS : (514) 279-4181
Télécopieur : (514) 279-5373



CHASSE & PÊCHE

Avec Jacques VADEBONCOEUR

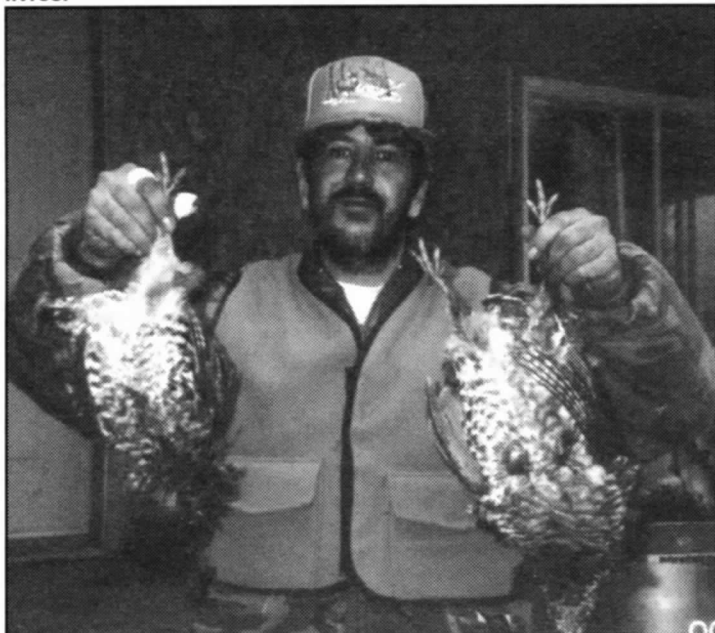
Photos : Jacques VADEBONCOEUR



Lorsque je parle de chasse dans ma chronique, on a l'habitude de voir les Rolland Léger, Lionel Ouellet, Michael Diraddo, Georges Krog et j'en passe. L'automne dernier, un sourd venant de nulle part et à peu près inconnu, aura trouvé le moyen de faire rêver bien des chasseurs y compris moi-même. Il s'agit de **Sylvain Larocque** demeurant à Lachute. Il a récolté un beau chevreuil de 245 livres avec un panache de 13 pointes. Quel exploit ! Le tout s'est déroulé aux alentours de Lachute près de l'autoroute 50 le 21 novembre dernier vers 12 h 40 et ce à la poudre noire. Il paraît même que Sylvain est chanceux chaque année dans ce secteur que lui seul connaît, pendant que d'autres chasseurs s'aventurent loin. Comme la saison de chasse s'en vient à grand pas, il y a de quoi faire rêver bien des chasseurs. Chapeau Sylvain.



Voici Sylvain qui exhibe fièrement son chevreuil de 13 pointes et 245 livres.



Deux perdrix récoltées l'automne dernier au Réservoir Gouin.

10 CHASSEURS + 10 PÊCHEURS = 20 MENTEURS

Cette histoire vient de Stéphane Pothier, que des copains à lui ont vécu un moment véridique. (vrai ou faux ?)

Étant à la chasse à l'original, le chasseur aperçoit un original derrière un arbre et se met rapidement en position de tir : « BANG ». Croyant avoir raté sa cible, il tire un deuxième coup de feu et voyant toujours son original derrière l'arbre, il tire un 3e coup de feu et ainsi un 4e et 5e coup pour finalement ne plus voir l'original, puisqu'au 5e coup, notre chasseur a bel et bien vu l'original tomber. Notre chasseur se dirige rapidement vers l'arbre et une fois rendu sur place, notre chasseur a la surprise de ne pas voir 1 original mais **BIEN 5 ORIGNAUX** qu'il vient d'abattre ! OUF ! Comment faire avaler cela aux agents de conservation de la faune ? C'est une histoire digne des Aventures de Tintin au Congo. ■



Extrait des aventures de « TINTIN AU CONGO ».

À VENDRE

1 divan-lit style modulaire
1 bahut, genre cabinet à boisson. Beau bois, style antique. • Prix à discuter
Contacter : Jeanne d'Arc Paradis
Télécopieur : (514) 355-1887 ou
écrivez à Voir Dire.



**Le Regroupement des Organismes
des Sourds du Québec**

Inauguration de la Maison des Sourds

"SEPTEMBRE, LE MOIS DES SOURDS AU QUÉBEC"

Samedi le 1^{er} septembre 2001 de 10h30 à 2h00

MAISON DES SOURDS

200 Crémazie Est au coin De gaspé, Montréal (Qc) H2P 1E3



Programme du jour de 10h30 à 17h00

Marché aux puces toute la journée ★ Jeux divers pour les adolescents, les adultes et les personnes âgées

Programme du soir de 19h00 à 2h00

Inauguration de la Maison des Sourds

Une première dans l'histoire du Québec:
Les Sourds sont propriétaires de l'établissement
qui offre des services à leur communauté

**Théâtre "CMS2003" dans la rue
Danse folle dans la rue ★ Beau tirage**

Il y aura des hot-dogs (0,25\$), des hamburgers, des bouteilles d'eau, de la liqueur, jus, bières et café en vente.

ADMISSION GÉNÉRALE

**10,00\$ (adulte), 6,00\$ (12 ans et moins)
gratuit (5 ans et moins) et
12,00\$ à la porte pour le jour et le soir**

Service de garde d'enfants

gratuit